

PAGES
MANQUANTES

LA PREMIÈRE PRÉDESTINÉE

Ego de ore Altissimi prodivi primo
genita ante omnem creaturam,
(EccI. XXIV, 5.)



L'ÉGLISE, en cette fête du 8 septembre, nous convie près d'un berceau. Déjà la gloire nimbe le front de l'angélique enfant qui y repose. Prévenant ses glorieuses destinées, les figures et les oracles ont préparé sa venue ; c'est le buisson ardent tout inondé des splendeurs divines, c'est l'arche sainte d'où doit sortir le salut de l'humanité, c'est l'étoile révélatrice des temps nouveaux. Au seuil du paradis perdu, nos premiers parents, accablés sous la malédiction vengeresse, l'ont vue se lever dans le lointain des âges comme l'astre de l'espérance ; et les prophètes jetant son nom à travers les siècles l'ont proclamée la merveille des merveilles, le grand signe des miséricordes, la Vierge enfantant l'Emmanuel. Depuis longtemps l'encens brûle sur ses autels, mais ce n'est qu'après quarante siècles de sacrifice que l'humanité put trouver dans ses flancs meurtris un sang assez pur, une chair assez virginale pour le donner au monde.

Après celui de Jésus, nul berceau ne fut plus glorieux : c'est celui de sa mère.

Pour avoir une idée juste de cette nativité incomparable, il nous faut, détournant nos regards de ses décors terrestres, si riches pourtant de célestes beautés, de grâces enfantines, d'aimable pureté, en admirer l'éternelle vision dans la divine essence ; et le prophète, et lui seul, sait rendre justice au berceau. Une éternité avant d'être reçue aux bras de sa mère, la Vierge était née au sein de l'intelligence de Dieu. Là, dégagée de tout voile humain, elle

nous apparaît dans l'éclat et la plénitude de sa conception divine ; et l'histoire de sa vie, n'est autre chose que la réalisation dans le temps des prédestinations de l'éternité. Cherchons donc, au livre des prédestinations, les traits distinctifs de cette naissance éternelle de la Vierge.

Sous quelle raison d'être, sous quel aspect Marie apparut-elle, tout d'abord, à la pensée créatrice de Dieu ? Est-ce sous la figure d'une vierge ? Est-ce comme le type humain de toutes perfections créées ? Est-ce dans le rayonnement de sa maternité divine, mais d'une maternité divine toute glorieuse, dégagée des traits sanglants de la rédemption ? Parmi les possibles infinis que son intelligence concevait alors, Dieu, sans doute, était libre de choisir ceux qu'il voulait réclamer. Multiples étaient en Marie les perfections dignes de terminer l'acte divin, mais la raison sans laquelle elle n'eut reçu ni son titre de Mère de Dieu, ni même le don de l'existence, ce fut, ni sa beauté unique, ni son admirable virginité, ni sa royauté universelle, ou plutôt, tout cela ne fut que l'effet d'une finalité plus ultime, d'un caractère plus spécifique : la maternité rédemptrice.

Saint Thomas, préférant les âpres mais sûres vérités aux hypothèses ingénieuses et subtiles, à l'encontre de certains théologiens, et non des moindres, aimant mieux concevoir la maternité de Marie sans lien nécessaire avec le péché, ne craint pas, lui, de subordonner ces deux idées, de les unir indissolublement l'une à l'autre. Entendons sa doctrine.

Tout ce qui dépend de la libre volonté de Dieu ne saurait nous être connu que par la révélation. Or, la Vierge, dans sa raison d'être comme dans sa nature, œuvre de la libre volonté divine, nous est manifestée, aux sources révélatrices des décrets du Très Haut, dans l'auréole empourprée de la maternité rédemptrice. L'écriture se tait sur toute autre conception ; elle y est unique, effective, formelle, exclusive. Nous pourrions invoquer le témoignage de Pie IX qui, au début de sa Bulle dogmatique définissant l'Immaculée Conception, affirme le même dessein éternel de prédestination touchant le Christ-Rédempteur et sa Mère. Nous pourrions, comme les Evangélistes, résumer toute la

personnalité et toute l'histoire de la Vierge par ce mot révélateur : Marie Mère de Jésus—c'est-à-dire Sauveur. Partout, chez les Pères comme dans toute la littérature chrétienne, la même doctrine nous est enseignée, dans ces formules exclusives de tout motif étranger à la rédemption, dans cette hardie et respectueuse sommation : O Marie ! sauvez-nous, car si nous n'avions pas été pécheurs, vous n'auriez pas été Mère de Dieu, dans cette douce royauté de miséricorde dont le Christ lui a donné le gouvernement absolu.

Mais la prédestination se révèle par le fait historique, celui-ci étant rien autre chose que la réalisation temporelle du dessein éternel de Dieu. Nier cette correspondance parfaite entre le décret et la réalité serait affirmer, ou l'incapacité de l'idée divine à représenter dans sa totale compréhension, dans sa raison complète et définitive l'être prédestiné, ou la puissance suffisante pour le réaliser ; dans les deux cas, c'est méconnaître la perfection de Dieu. Qui pourrait douter pourtant que tout dans la vie de la Vierge fut ordonné à l'œuvre rédemptrice ? Impossible de concevoir le Rédempteur sans sa Mère, tellement la trame de leur existence se mêle et s'enchaîne. Ensemble ils furent prophétisés, au jardin de l'Eden, dans les oracles des anciens, comme les destructeurs de la mort et le salut à venir ; ensemble ils participèrent à l'œuvre libératrice du rachat, — Bethléem, Nazareth, Galilée, Gethsémanie, Golgotha, étapes douloureuses ou leur volonté, leurs larmes, leur sang s'unirent dans un commun sacrifice ; ensemble ils furent glorifiés, dans les triomphes du monde régénéré, sur les autels de la terre comme sur les trônes des cieux. Combien propre, combien essentielle fut dans la prédestination divine cette communion entre la mère et le fils dans l'œuvre du salut, puisque l'union qui la traduisit sur la terre se fit si étroite et si intime. Point de Mère de Dieu sans un Dieu fait homme ; or, point de Dieu fait homme s'il n'est pas rédempteur, donc pas de maternité divine si elle n'est pas rédemptrice.

Qui ne voit les conséquences glorieuses pour Marie, pleines de miséricordieuses bontés pour nous dans ce premier caractère d'une si ineffable prédestination ?

La Vierge, unie à Jésus-Christ dans une fin et un rôle identiques, en participe toutes les grandeurs. C'est donc

l'associer à l'action grandiose de la restauration surnaturelle de l'humanité. C'est l'apparenter avec une intimité sans égale, aux trois personnes divines ; Mère du fils, Fille du Père, Epoux de l'Esprit-Saint. C'est dire le fondement primordial de ses exceptionnels privilèges, de perfections naturelles, de sainteté, de béatitude. C'est la faire coopérer, et dans un degré inconcevable, à toute l'économie de l'ordre de la grâce, de la gloire, de l'ordre hypostatique même. Que les dévots de Marie rêvent d'autres grandeurs, ils ne sauraient en concevoir de plus sublimes pour elle, de plus touchantes pour nous.

Par sa mission de Co-rédemptrice n'est-elle pas exclusivement nôtre ? A nous, pécheurs, tous les instants de sa vie, toutes ses pensées, tous les battements de son cœur ; à nous, ses larmes, son sang, son fils sacrifié sur le Calvaire ; à nous, sa beauté, sa puissance, sa gloire. Reine, nous l'aurions respectée et servie, bienfaitrice elle aurait eu notre reconnaissance ; Mère et mère rédemptrice, nous l'aimons d'un amour dont rien ne saurait rendre l'ardeur. Aucun trône, aucune apothéose ne vaut pour nous le miracle sanglant de sa maternité rédemptrice.

La Primauté est un autre trait de la conception éternelle de Marie. De même que le Christ, Rédempteur du monde, est le premier-né de toutes les créatures, *primogenitus*, de même elle est, la Vierge, la première-née, *primogenita*. Préélue, elle est encore l'élue unique, *sola electa*. Son nom est inscrit en tête du livre de vie, *in capite libri*. Que signifient ces expressions rencontrées si souvent chez les Pères ? sinon cette primauté inférieure seulement à celle du Christ.

N'allons pas comprendre, pourtant, qu'il y ait succession, délibération dans les opérations divines. D'un acte aussi simple que son essence, Dieu appelle, sauve, glorifie tous les êtres. Mais la priorité qu'on ne trouve pas dans son acte divin peut exister dans les objets de ses pensées ; et c'est dans ce sens que l'Eglise parle des desseins de l'éternelle Sagesse.

Au dessus donc de tous les mondes créés, au dessous de son divin Fils, mais dans une prééminence confinant aux frontières de la divinité, nous pouvons contempler la Vierge Marie ; puisque c'est ainsi qu'elle fut voulue, pensée, au jour

de sa nativité dans l'intelligence créatrice. Primauté de perfections naturelles, de grâces, de gloire, par laquelle, si le Christ est le type achevé et divin de la nature régénérée, elle en est le plus parfait exemplaire humain. Primauté de rôle, de dignité, qui la place à part parmi les élus, en la constituant principe de toutes les prédestinations ; coopératrice à l'œuvre de la rédemption, elle les mérite, les choses imparfaites étant ordonnées aux plus parfaites, elle en devient la cause finale créée. Primauté, et surtout, primauté d'union avec le prédestiné par excellence : Jésus-Christ. Dieu, voulant sauver le monde devait, tout d'abord, songer au Rédempteur ; mais parcequ'il fallait au Sauveur une nature humaine, il dut penser à sa mère. Les deux élections enlacées par leurs relations de nature, par l'identité d'une même fin devaient être dans l'unité d'un même décret. Aussi il ne faut pas s'étonner si l'Eglise chante de Marie ce que l'Esprit-Saint révèle de la Sagesse incarnée : " j'ai été créée avant tous les âges... Les arbres n'existaient pas encore, et les montagnes n'étaient pas assises sur leur forte base, et j'étais déjà conçue ; ayant les collines j'étais engendrée. " Tant les deux prédestinations du Fils et de la Mère s'appellent, se supposent, se conditionnent nécessairement. C'est cette triple primauté qui assure à l'élection de la Vierge une supériorité unique, *sola electa*. Non pas que seule, elle fut l'objet d'un choix divin, tous ceux qui devaient un jour, par la foi et les œuvres, vivre du Christ, furent de toute éternité prédestinés, dans la lutte de la vie et la gloire du triomphe, à former son corps mystique. Et nous participons aussi à la beauté et à la grandeur de la naissance de Marie au sein de la divinité. Mais la Vierge est seule élue, parcequ'elle l'est éminemment à un degré sans égal. Les qualités transcendantés de l'homme de génie lui font une solitude au milieu de la multitude médiocre de ses semblables, l'élection exceptionnelle de Marie la place hors de pair au milieu des autres élus, *sola electa*.

Cette priorité de perfection comprend-t-elle aussi la priorité dans le temps ? Question obscure, livrée aux disputes subtiles des théologiens. Admettons, si l'on veut, la priorité de la permission du péché dans la conception du plan de miséricorde : toutes choses tournant en définitive à la gloire de la Vierge.

Belle prérogative que cette primauté ! Par elle on peut

dire de Marie, ce que l'on affirme de Jésus-Christ, qu'elle est l'Unique de la Divinité. Tout ce qui a été fait, l'a été par le Christ, pour lui, avec lui ; de même tout ce qui a été fait, l'a été par elle, avec elle, pour elle. Périront tous les autres bienfaits de la Rédemption !... seule, elle suffirait à justifier la sagesse, la puissance, la bonté de Dieu dans son œuvre ; elle en serait la raison suffisante. Les jours de sa vie terrestre furent dans l'histoire du monde l'instant béni où le regard divin contempla l'humanité avec le plus d'amour. Elle est l'Unique de la pensée et du cœur de Dieu.

* * *

Prédestiner n'est pas seulement l'appel à la gloire, c'est encore le don des moyens qui nous y conduisent. Combien le choix divin se distingue du choix humain ? Notre amitié présuppose le mérite, Dieu le crée dans ceux qu'il choisit ; et ce que nous croyons la cause n'est, à ce point de vue que l'effet. Chercher la raison des grandeurs de Marie, c'est donc scruter, moins ses mérites que l'amour de Dieu ; et la gratuité est un dernier caractère de la prédestination de la Mère de Jésus.

Qu'y a-t-il là de si particulier à la Vierge, puisqu'il en est ainsi de tous les autres élus ? La différence est que la maternité de Marie ne présuppose aucun mérite, passé ou prévu, ni d'elle-même, ni des saints, ni du Christ. Nous ne parlons pas du mérite de pur convenance, ni de quelques circonstances de cette maternité. Nos actes surnaturalisés ont pour terme, Dieu, mais Dieu possédé par la connaissance et l'amour ; entre nous et lui il y a union d'opération non de nature. La maternité de Marie, elle, a pour terme l'être absolu d'une personne divine. La Vierge est Mère de Dieu comme l'humanité du Christ est du fils de Dieu et par là elle participe à l'ordre hypostatique. Or, le mérite de l'ordre naturel ne saurait produire des effets dans l'ordre surnaturel ; de même le mérite de l'ordre de la grâce ne peut être cause dans l'ordre hypostatique : la fin dépasserait la virtualité des moyens. N'est-il pas évident que tous les mérites des saints, et même ceux de la Vierge, furent toujours d'un ordre inférieur à la dignité de Mère de Dieu. De plus, le principe du mérite ne peut en être la fin. Donc, concluons-nous, ni l'Incarnation, cause de toutes les grâces existantes, ni la Maternité divine, incarnation en devenir, ne sauraient être objet du mérite.

Qu'on ne fasse pas appel aux œuvres du Christ, elles sont toutes, en tant que prévues, d'ordre et de nature, postérieures à l'élection et à la prédestination de la Vierge. L'existence conférant seule au droit sa valeur. Cette gratuité est donc un privilège tout à fait particulier. Il semble que Dieu ait écarté de cette œuvre de prédilection tout ce que l'humanité pouvait y mettre du sien, ne voulant se confier qu'à son cœur pour la concevoir qu'à sa puissance pour l'exécuter.

Si la Maternité de Marie fut en dehors de tout mérite, il n'en fut pas ainsi de sa préparation ; et la Vierge, dit Saint Thomas, mérita d'être une digne Mère de Dieu. Ainsi doivent s'entendre les Pères, quand contemplant la merveilleuse harmonie de certaines perfections avec certains aspects du mystère de l'Homme Dieu, ils en font dépendre sa dignité. Ce sera, pour Saint Bernard, l'humilité de la Vierge enfantant les divins abaissements du Christ. Ce sera, pour Saint Jérôme et Saint Thomas, la pureté obtenant la conception virginale. Pour nous, sachant que les œuvres de Dieu sont parfaites, que le péché seul y sème le désordre, il nous convient mieux de voir, dans la plénitude des perfections de la Vierge la véritable préparation harmonique à sa dignité. La gratuité absolue de la prédestination nous donne ainsi la raison profonde,—l'action totalement divine excluant toute autre influence,—de cette plénitude, inférieure uniquement à celle du Christ. Qui connaîtra la richesse, la diversité, l'unité des perfections de Marie, pourra comprendre la grandeur, la beauté de la gratuité de son élection. La plénitude de la préparation s'harmonise par la gratuité à la plénitude de la dignité.

Maternité rédemptrice, primauté, gratuité, triple beauté caractéristique de la naissance éternelle de la Vierge. Allons nous agenouiller près du berceau terrestre, les merveilles qui s'offriront à nos regards sauront satisfaire les besoins de notre sensibilité. Le cœur s'émeut facilement à ces suaves visions. Mais sachons contempler dans " l'inaccessible lumière " le berceau divin de la Mère de Jésus. Si nous savons voir, si rien de sensible ne vient obscurcir notre regard, la beauté du mystérieux spectacle envahira nos âmes, les faisant déborder d'indicibles joies, et d'amours béatifiants.

Fr. CESLAS COTÉ, O. P.

LE PREMIER CONCILE PLENIER DU CANADA



DEPUIS plusieurs années déjà, on parlait un peu partout—et beaucoup en certains milieux—d'un futur concile plénier du Canada. Même une commission composée de seize théologiens, nommés par les différents archevêques, et choisis dans les rangs du clergé séculier et régulier, avait été chargée d'étudier les questions qui pourraient être soumises à la vénérable assemblée, et de préparer les projets de décrets.

C'étaient les opérations préliminaires.

Le premier acte du Concile devait être sa convocation canonique. Il eut lieu le 2 mai dernier, en la fête du Patronage de St Joseph, Patron de l'Eglise Universelle. En ce jour, Mgr. Donat Sbaretta, Délégué Apostolique, muni à cet effet de pouvoirs spéciaux, publiait la lettre d'indiction du Premier Concile Plénier du Canada, et en fixait l'ouverture solennelle au 19 septembre de cette année, dans la ville de Québec.

C'est là un fait dont on ne saurait méconnaître la souveraine importance ; et dans notre histoire religieuse peu d'événements ont été de nature à exercer une plus profonde influence sur notre vie catholique.

* * *

Un Concile est une assemblée d'Evêques, réunis de par l'autorité du Souverain Pontife, pour traiter de la foi et de la discipline.

Il y a les Conciles œcuméniques auxquels sont convoqués les Evêques de toute la terre, et les Conciles provinciaux où siègent les seuls Evêques d'une Province Ecclésiastique. Moins étendus que les Conciles Universels, les Conciles pléniers comprennent l'Episcopat d'un ou de plusieurs pays.

Ils remplacent de nos jours les Conciles nationaux des siècles passés, alors que les Evêques de tout un pays, soumis à la juridiction d'un Primat, traitaient sous sa présidence, des affaires religieuses de leur patrie. Plusieurs de ces conciles sont célèbres dans l'Histoire, qui mentionne particulièrement ceux Carthage pour l'Eglise d'Afrique, de Tolède pour l'Eglise d'Espagne et d'Arles pour l'Eglise des Gaules.

Comme d'ordinaire aujourd'hui les Métropolitains dépendent immédiatement du Saint Siège, les réunions générales des Evêques de tout un pays, convoquées et présidées par un Délégué Apostolique, ont pris le nom de Conciles Pléniers. Tels furent ceux de Baltimore et de l'Amérique latine au siècle dernier.

L'assemblée de Québec se composera donc de tous les Archevêques et Evêques du Canada, ou de leurs représentants, des Prélats séculiers et des Supérieurs provinciaux des Ordres religieux, des délégués des Chapitres cathédraux et des Supérieurs des grands Séminaires, enfin, des théologiens et canonistes, ou consultants, désignés par les membres de l'Episcopat.

* * *

Le droit ecclésiastique a réglé la forme de ces assemblées.

On distingue les Sessions solennelles où les décrets sont proclamés, et les Congrégations particulières où ils sont élaborés. Pendant la période conciliaire, cette élaboration comprend ordinairement trois phases : le texte du décret projeté est d'abord préparé par une commission de théologiens et de canonistes ; puis, il est soumis à la discussion de tous les synodaux, ou membres du Concile, en réunion plénière ; enfin il est fixé et adopté par les Evêques ou Pères du Concile. Ces actes seront ensuite l'objet d'une révision à Rome : ce travail est confié à la Sacré Congrégation du Concile.

Avec quelles garanties de sagesse ne se présente pas une décision si longuement étudiée et murie ! Tant d'esprits de trempe variée et de formation diverse ont collaboré à cette œuvre ! Des hommes de mentalité diverse, de tout âge et de conditions inégales, mais unis dans un même amour de l'Eglise et des âmes, ont mis en commun, dans ce but, les

lumières acquises dans la prière et l'étude, dans le gouvernement des hommes, l'administration des intérêts les plus graves, et l'exercice dans différents ministères sacrés ; ils ont délibéré sur le principe du décret, ils ont pesé tous les termes de sa rédaction ; ils ont considéré le présent et songé à l'avenir. Aussi ce qui est réglé par le concert et le suffrage d'une telle assemblée, revêt-il un caractère d'autorité qui inspire la confiance, et obtient-il plus universellement et plus sûrement le respect des peuples.

Toutefois, les réunions conciliaires ne sont point de simples assemblées délibérantes, où préside seule la sagesse humaine la plus élevée. Convoquées au nom de Dieu, elles ne peuvent manquer d'éprouver les salutaires effets de la parole du Sauveur : " Lorsque deux ou trois seront réunis en mon nom, je serai là au milieu d'eux. " Le Maître Unique est donc là, au milieu de ses représentants, pour les assister de sa lumière et de sa grâce. Il est facile de concevoir que le souffle du Divin Esprit doit planer sur ces nouveaux Cénacles.

C'est l'Eglise qui agit, non plus par ses pasteurs pris individuellement, mais dans la majesté de sa hiérarchie, et qui affirme solennellement son autorité sociale.

* * *

On s'est grandement préoccupé de l'objet du Concile. Quels seront les sujets traités ? Y aura-t-il une législation nouvelle ? La discipline sera-t-elle modifiée ? Que deviendront notre Droit particulier, nos coutumes existantes ? Chacun a abondé dans son sens, énumérant tout ce qu'il désirait ou redoutait, à son point de vue particulier ; et longue serait la liste des sujets qui seront ou ne seront pas traités, s'il faut en croire les rumeurs recueillies avec complaisance par les journaux.

Quoiqu'il en soit, et sans vouloir prévenir en rien les décisions des Pères, on peut affirmer sans crainte que le concile de Québec s'occupera comme toutes les assemblées de ce genre de garder intact le dépôt sacré de la foi, en face des périls nouveaux, d'affermir l'unité de la discipline ecclésiastique, de promouvoir la dignité des mœurs chrétiennes, et d'assurer à la Sainte Eglise en notre pays un progrès constant par la concorde de tous les bons.

Si le Canada, dans le dernier quart de siècle, a pris un incroyable essor vers le progrès matériel ; si dans la même période, l'Eglise a aussi étendu sa bienfaisante action, il est cependant manifeste que les périls qui menacent notre foi ont grandi et qu'ils se sont multipliés.

“ *Mysterium iniquitatis jam operatur in nobis* ” — (1 Thess. 2, 7.) Hélas ! oui ! l'iniquité opère dans l'ombre et le mystère parmi nous. Elle est en pleine mais hypocrite activité. L'Esprit du mal travaille sourdement notre jeune patrie, et se dispose à entreprendre ici les mêmes campagnes qu'il a livrées dans l'Ancien-Monde. Déjà, à maintes reprises, — qui n'ont pas toujours été infructueuses, — il essaie la vieille tactique de mensonges, tour à tour timides ou audacieux, mais toujours perfidement dosés selon l'opportunité des conjonctures, pour déprécier la Sainte Eglise, pour la ruiner aux yeux des peuples. Tantôt il flatte l'orgueil, et déchaîne les instincts de la convoitise ; tantôt il exalte la licence effrénée sous le noble nom de liberté, et devant les foules à séduire, il enveloppe ses plus monstrueuses revendications d'un mot rayonnant et fascinateur : Le Progrès !

En présence de ces visées du mal, l'Eglise assemblée ne peut-elle pas proclamer les droits inaliénables du Christ, son divin fondateur, et répandre plus abondamment les lumières de son Evangile ? Par conséquent, rappeler l'immuable doctrine de la Sainte Foi ; défendre les dogmes contre les vieilles erreurs aujourd'hui renaissantes ; signaler aux fidèles les périls particuliers qui menacent actuellement leur foi ; leur donner une direction claire et ferme pour se gouverner au milieu des problèmes compliqués et délicats, qui les environnent, et qui sont soulevés chaque jour par les doctrines politiques ou économiques ; travailler à l'extension du règne de N. S. Jésus-Christ, soit par le développement d'une piété solide chez ses disciples, soit par la conversion de nos frères séparés ; voilà sans doute des sujets dont la gravité mérite d'attirer la sollicitude des Pères.

Nous pouvons bien ajouter que la formation des clercs, que les Etudes ecclésiastiques, qu'une nouvelle impulsion à donner au zèle sacerdotal, que l'organisation plus complète et plus forte de toutes les forces de l'Eglise, pour lui permettre d'accomplir les hautes œuvres que réclament sa

mission et qu'appellent les besoins des temps que nous traversons, composeront encore une partie importante de l'œuvre du Concile.

La lettre d'indiction signale en plus d'autres sujets, tels que le soin à prendre des émigrants, l'éducation soignée et foncièrement catholique de l'enfance et de la jeunesse, l'élévation des mœurs chrétiennes, menacées de périr sous l'inondation de la mauvaise presse, des mauvais théâtre et des mauvais exemples.

En un mot, donner la règle théorique et pratique des mœurs privées et sociales, et pénétrer de plus en plus notre peuple de l'Esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; tel sera certainement le thème général des délibérations de la vénérable assemblée.

* * *

Qui ne voit l'importance décisive de ce premier Concile Plénier, qui pourra orienter notre vie religieuse, et même nationale, pendant un long avenir ? Aussi, la grandeur de sa tâche nous révèle la grandeur des devoirs qu'il impose à tous les fidèles, dès maintenant et après sa célébration.

Puisque nos Pères et nos Pasteurs dans la foi se réunissent au nom de Dieu, c'est le devoir de toute Eglise particulière comme de chacun des fidèles d'implorer le secours tout-puissant du Père des lumières, par des supplications solennelles et par des prières privées. Les Lettres pastorales des Evêques ont prescrit des jeûnes et des oraisons publiques ; que les chrétiens ajoutent, dans le secret, des mortifications cachées et des invocations réitérées à l'Esprit Saint, et à Celle que l'on proclame le Trône de la Sagesse : qu'à ces intentions ils récitent donc fréquemment et avec ferveur le *Veni Sancte Spiritus*, et quelques dizaines de leur Rosaire. Car il faut implorer l'effusion de l'Esprit-Saint, afin que les Pères connaissent la volonté de Dieu, et qu'ils décrètent ce qui est saint, ce qui est efficace, ce qui est digne de louange : "quod Sanctum, quod aptum, quod laudabile ;" il faut qu'ils communiquent aux fidèles ces dispositions de la volonté divine, et que l'Esprit-Saint dispose ces derniers à les accepter d'un cœur soumis et reconnaissant.

C'est là le devoir de tous les enfants de l'Eglise après la conclusion du concile, devoir qui se continuera aussi longtemps que la portée de ses décrets.

La législation élaborée par la conscience et la prudence des premiers Pasteurs, en vue du bien général sera promulguée par l'autorité des Evêques, établis pour régir l'Eglise de Dieu. De droit ordinaire, ils sont Docteurs, Législateurs et Juges, et leurs sentences ne peuvent être reçues qu'avec la plus respectueuse obéissance de la part des fidèles. Les préceptes et les directions du Concile seront donc deux fois vénérables, et par l'autorité immédiate dont ils émanent, et par la sanction suprême de la reconnaissance et de l'approbation pontificale, qui accompagnera leur promulgation définitive. Leurs ordonnances lieront donc et obligeront tous les membres de l'Eglise dans l'étendue de la Puissance du Canada.

Dieu veuille que chaque décret soit de la part de tous l'objet de la plus religieuse déférence, et d'une complète obéissance ! C'est alors que l'on constatera que l'auguste réunion n'aura pas été qu'une vaine cérémonie, mais qu'elle contribuera puissamment à étendre le règne du Christ, en procurant la paix des intelligences dans la lumière de l'Esprit-Saint, et la concorde des volontés dans la charité du Sauveur.

FR. RAYMOND M. ROULEAU,
des fr. prêch.



LE JOURNAL CHRÉTIEN

Tous les hommes d'un sens droit et d'un patriotisme éclairé s'accordent à reconnaître dans la liberté illimitée de la presse et l'extraordinaire multiplicité des journaux une des causes principales des maux qui désolent les sociétés contemporaines. On voit, dans les contrées africaines, des nuées de sauterelles fondre périodiquement sur les campagnes fertiles et s'attaquer avec fureur à cette luxuriante végétation dont il ne reste bientôt plus aucun vestige. Telle, chaque jour, la multitude des feuilles publiques s'abat sur notre pays, s'acharnant à ruiner tous les éléments de la vie religieuse et sociale. Comment lutter contre cet envahissement ? Comment se préserver des atteintes meurtrières de la mauvaise presse de beaucoup la plus répandue ? Quand un fléau menace nos biens, notre vie, notre honneur, nous remuons ciel et terre pour l'écarter. Trop souvent, au contraire, nous ne montrons qu'une coupable insouciance à l'égard des intérêts les plus sacrés de la religion et de la patrie. Nous nous contentons de gémir des coups qui leur sont portés, sans rien faire pour y porter remède. Peut-être même notre faiblesse va-t-elle jusqu'à une coopération, irréfléchie, je le veux bien, mais qui n'est pas moins réelle et efficace. Ainsi en est-il plus spécialement de la conduite des catholiques envers la presse et le journalisme. C'est contre ce danger que nous voulons vous prémunir. Nous y aurons réussi, si nous pouvons pleinement vous convaincre de l'influence redoutable de la presse, du rôle nécessaire du journal chrétien, et des devoirs qui s'imposent aux catholiques à cet égard.

I

On a dit, et non sans raison, que la puissance de la presse était supérieure à toutes les autres puissances humaines. Le journal, en effet, est tout à la fois un maître qui enseigne, un juge impitoyable dont les sentences sont sans

appel, un combattant toujours armé pour l'attaque ou pour la défense.

Et d'abord quel maître plus influent, plus écouté que le journal. La parole humaine produit par l'enseignement oral des effets surprenants et vraiment admirables. Mais elle ne peut s'adresser qu'à un petit nombre. Heureux le maître qui réussit à former quelques disciples capables de comprendre, de recueillir et de propager sa doctrine. Il en va autrement du journal. Le même jour, à la même heure, il enseigne dans tout un pays. Son enseignement prend tous les tons et toutes les formes : tantôt dogmatique et formel, tantôt discret, caché sous le charme d'un récit, d'une nouvelle, sachant même se glisser à travers l'aride énoncé d'une réclame ou d'une annonce. Et ce qui fait la force de cet enseignement, c'est sa popularité ; il sait se mettre à la portée de toutes les intelligences ; c'est l'insistance qui est apportée à le faire entrer dans les idées, à le graver dans les esprits : la même doctrine est reproduite cent mille fois jusqu'à ce qu'elle soit acceptée ; c'est plus encore le privilège que possède le journal de se faire agréer comme un ami. Avec quelle impatience n'est-il pas attendu, avec quel empressement, avec quelle joie n'est-il pas reçu ? Non, on ne saurait faire meilleur accueil à l'ami le plus cher. Mais qu'y a-t-il de plus persuasif que la parole, que l'affirmation, que le conseil d'un ami ? On est sans défiance à son égard et on a crainte d'y contredire. Tel est l'enseignement du journal et la raison de son énorme influence. Ah ! lorsque cette influence est, toute entière, employée à propager l'erreur, à détruire la vérité, qui dira les terribles ravages opérés par la presse dans l'ordre intellectuel, qui dira la somme de préjugés, de doutes, d'idées fausses, engendrés, soutenus par les mille organes du journalisme quotidien ?

Non seulement le journal enseigne, mais encore il juge. Non seulement il est une chaire où toutes les opinions peuvent se faire entendre, il est un tribunal où les attributions de l'accusateur, du juge et du bourreau se réunissent et se confondent. Aucune puissance, aucune autorité même, si respectable qu'elle soit, qui puisse se soustraire à cette terrible et implacable juridiction. Faits publics, secrets de la vie privée, intentions même, tout est cité, jugé, condamné ou absous, sans que souvent les accusés aient pu faire enten-

dre une parole pour leur défense. Le mal serait moins grave, si cette usurpation arbitraire du rôle de la justice n'avait jamais pour but que de flageller le vice et de venger l'innocence. Hélas ! presque toujours c'est le contraire qui a lieu. Le crime est exalté, le vice couvert de fleurs et la vertu honnie, bafouée, indignement méconnue.

Est-ce tout ? Non, le journal est un combattant qui doit se dépenser pour le succès d'une cause. Point de feuille, si petite, si misérable, qui n'ait un but précis, déterminé, à poursuivre : but politique, but commercial, but artistique, que sais-je ? Comme il est des causes qui honorent ceux qui les soutiennent, il en est aussi de honteuses et de méprisables. Combien de journaux qui semblent n'avoir pour tâche que de ruiner la foi à force de calomnies et d'abominables inventions ! Combien qui n'attaquent pas moins brutalement les bonnes mœurs en vulgarisant et mettant entre toutes les mains ces romans immondes, véritable gangrène de la littérature contemporaine !

Nous pourrions multiplier les preuves qui attestent la puissance considérable de la presse, mais nous avons hâte de dire un mot du rôle réservé au journal chrétien au milieu de ce débordement de la mauvaise presse.

II

En premier lieu, aux doctrines de mensonge et d'erreur, il est nécessaire que le journal chrétien oppose l'enseignement clair, précis, complet, populaire de la vérité.

On s'est demandé s'il convenait d'exposer au grand jour de la publicité et de la discussion la doctrine catholique dans toute son intégrité. On s'est demandé si la Religion n'était point trop grande et trop sainte pour marcher sur le terrain, souvent souillé, de la polémique quotidienne de la presse. Il ne paraît pas, après l'expérience faite, après surtout les solennels encouragements donnés au journalisme franchement catholique par les Souverains Pontifes, qu'il puisse y avoir l'ombre d'une hésitation sous ce rapport. Est-ce que la défense ne doit pas se porter sur le terrain où se manifeste l'attaque ? Et qui peut nier que l'impiété et l'irréligion n'aient concentré toutes leurs ressources, réuni tous leurs efforts dans le journalisme ? C'est par le mauvais journal que les chrétiens ont été trompés, séduits, détournés

de toute pratique religieuse ; c'est par le bon journal qu'il faut dissiper les doutes, détruire les préjugés, prêcher la bonne nouvelle de l'Évangile à ceux qui ont désappris le chemin de l'église.

Chaque jour, la presse irréligieuse cite au tribunal de l'opinion les institutions, les ministres, les membres de la société chrétienne. Elle évoque les siècles passés. Elle dénature les faits, elle invente elle multiplie les calomnies avec une incroyable audace. Là encore le rôle du journal chrétien est tout tracé. Il doit réfuter sans se lasser des accusations dont la fausseté a cent fois été démontrée. Il doit démasquer et flageller sans pitié la mauvaise foi, la haine sectaire, et souvent la basse ingratitude des accusateurs de l'Église. Qu'importe si on l'accuse de manquer de charité ? La vraie charité consiste à défendre la faiblesse et l'innocence contre d'injustes et criminelles agressions, à dénoncer au mépris public les fauteurs d'impiété, les apôtres de mensonge, les corrupteurs de la saine morale.

En un mot, le journal chrétien doit embrasser généreusement la cause de Dieu et de son Église ; faire face à toutes les attaques, et par un exposé lumineux, populaire de la vraie doctrine de l'Église, montrer toutes les ressources dont Elle dispose pour procurer efficacement le bonheur des individus et des peuples.

Il nous reste à établir les devoirs des catholiques vis-à-vis de la presse chrétienne.

III

Le journal existe parmi nous. Il existe et il tient le premier rang parmi les grands journaux, ne le cédant à aucun autre pour la sûreté et la rapidité de ses informations, le talent de ses écrivains, la variété et l'universalité des matières traitées. Il existe et il tient le premier rang parmi les journaux populaires et à bon marché. Il a même la prétention de les surpasser tous par son prix exceptionnel, par l'étendue, la perfection et l'intérêt de sa rédaction.

Donc, et c'est là notre premier devoir, laissons là, je ne dirai pas ces mauvais journaux, il ne doit jamais s'en trouver de tels aux mains des catholiques, et coopérer d'une façon quelconque à leur propagande serait une faute grave, une véritable apostasie. Mais laissons là ces journaux in-

différents, ces journaux qui amalgament la vérité avec l'erreur, l'éloge de la vertu avec les excitations coupables au vice, et qu'un illustre évêque n'a pas craint d'appeler " la honte de la presse contemporaine ". Rien de plus funeste que la lecture de pareilles feuilles, et, en vérité, il n'y a pas de blâme assez énergique pour flétrir leur ligne de conduite. Cet affaiblissement du sens chrétien, ce goût du luxe et des occupations frivoles, ce peu de dévouement aux grandes et saintes causes mises aujourd'hui en péril, tous ces tristes signes de décadence que l'on remarque dans certaine classe de la société, n'ont-ils pas pour cause première et principale la lecture habituelle et exclusive de ces sortes de journaux ? Répétons-le hautement : aucun catholique sensé ne peut, sous aucun prétexte, favoriser, acheter, lire ou laisser lire des publications aussi pernicieuses pour la foi que pour les mœurs chrétiennes.

Ne lisons que des journaux d'une doctrine sûre, irréprochable, où nous puissions puiser non seulement des renseignements exacts, mais aussi des principes fermes, des leçons pratiques, les encouragements nécessaires dans les diverses circonstances de la vie, et en même temps un amour plus ardent pour Dieu, pour l'Église, pour notre patrie. Ceux-là, ne nous contentons pas de les lire ; prêtons-les, donnons-les, répandons-les le plus possible autour de nous. Il y a là, pour le zèle catholique, une œuvre de propagande méritoire entre toutes. Cette œuvre a été entreprise de nos jours sur une large échelle par des hommes de cœur qui ne reculent devant aucun sacrifice, devant aucun dévouement, pour le salut des âmes. Associons-nous à leurs vaillants efforts, dans la mesure de nos forces. Par la diffusion du journal vraiment chrétien, nous soutiendrons ceux dont la fidélité n'a pas faibli, nous rallierons les hésitants, nous ramènerons ceux qui s'étaient laissé égarer. L'expérience faite jusqu'ici et marquée déjà par les plus consolants résultats est bien faite pour stimuler nos efforts. Ainsi il nous sera donné de prendre notre part dans ce grand combat, qui doit défendre et sauver la religion et la société, et nous mériterons que l'on dise de nous : " Ils sont de la race de ceux qui, dans tous les temps, ont sauvé Israël. "

AUX HOMMES

L'INTEMPÉRANCE :

RÉFLEXIONS ET STATISTIQUES

RÉFLEXION : LE PARFAIT CANDIDAT À L'ALCOOLISME.

J'appelle un parfait candidat à l'alcoolisme l'homme qui, à peu près tous les jours, prend quelques verres de boisson — graduellement il augmente la dose ;

L'homme d'affaires, le commerçant, l'homme public qui, tous les jours, ont l'occasion d'accepter et de rendre de nombreuses traites, en contractent l'habitude ;

L'homme généreux qui garde de la boisson chez lui ou à son bureau, et ne saurait recevoir un ami ou une visite sans offrir un petit verre ;

L'homme qui à son réveil prend un coup pour se donner du ton, avant ses repas pour s'ouvrir l'appétit, ainsi qu'il se l'imagine ;

Le désœuvré qui flâne aux auberges, dans l'espoir d'attraper une traite par ci par là ;

L'ouvrier qui boit à l'ouvrage avec ses compagnons (hélas, que c'est fréquent ! !), ou qui, chaque soir, au sortir de l'atelier ou de l'usine, s'arrête à la buvette du coin pour se remettre de ses fatigues ou s'en dédommager, par l'absorption de deux ou trois verres de whisky ou de bière appelée coupée — beaucoup plus à certains jours ;

En un mot, le parfait candidat à l'alcoolisme et aux maux du buveur c'est l'homme qui, d'une façon ou d'une autre, sous un prétexte quelconque, fait usage habituel de boisson.

Cet homme s'alcoolise sans le savoir, compromet sa

santé, jette en sa chair la semence d'une foule de maux et d'infirmités, hâte sa mort.

A 45 ans, ses mains trembleront, ses jambes seront de laine, ses reins faibles, il n'aura plus d'appétit, digèrera difficilement, son sommeil sera pénible etc. . . . Il s'étonnera . . . Pauvre homme, la boisson a commencé son œuvre, et tu ne t'en doutes pas . . . Hélas, pour recouvrir la santé, que feras-tu ? tu boiras davantage, activant par là ta destruction !

R. P. HUGOLIN.

STATISTIQUES :

On lit dans un rapport de M. Everest, ministre à Washington, qu'en dix ans l'alcool a

- 1° coûté à l'Amérique une dépense directe de trois milliards, et une dépense indirecte de 600 millions
- 2° détruit 300,000 individus
- 3° envoyé 100.000 enfants aux dépôts des pauvres
- 4° consigné plus de 150.000 personnes dans les prisons, et 10,000 dans les hospices d'aliénés
- 5° poussé à la perpétration de 15,000 assassinats
- 6° causé 2,000 suicides
- 7° fait 200.000 veuves, et un million d'orphelins.

Douze ménages d'alcooliques ont été étudiés aux Etats-Unis. Ils ont donné le jour à 57 enfants, sur lesquels 25 sont morts dans la première semaine,

6 sont idiots

5 mal conformés

5 épileptiques

5 malades

2 alcooliques

9 soit un sixième, échappent à la malédiction.



LA PAGE DE LA MÈRE

Alors on lui présenta de petits enfants,
afin qu'il leur imposât les mains.
(Saint Mathieu, XIX, 13)

Mères chrétiennes, qui êtes appelées à l'honneur de la maternité, vous remplissez cette admirable fonction qui consiste à développer ici-bas la suite des plans divins ; vous êtes associées à l'œuvre créatrice de Dieu, il vous a conféré quelque chose de cette dignité qui est essentiellement en lui.

Dieu a placé en la femme un besoin de maternité, même chez celle qui n'est pas appelée à cette mission. D'où vient, par exemple, le dévouement de la religieuse ? Dieu a mis dans le cœur des femmes des dévouements maternels pour des enfants qui ne sont pas les leurs ; Dieu a soufflé dans le cœur de la femme ces dispositions à être mère selon la nature ou selon la grâce.

Mères chrétiennes, vous êtes mères à la fois selon la nature et selon la grâce. Vous devez élever vos enfants dans la connaissance de Jésus-Christ, dans son amour, dans la soumission à ses lois.

Méditez ce fait de l'Évangile, où il est raconté qu'on vint présenter à Notre-Seigneur de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains, et apprenez par là quel doit être le rôle de la maternité.

Saint Mathieu en racontant ce fait ne parle pas des mères, mais on les devine. Les apôtres avaient une sorte de jalousie de leur Maître. Il était à eux, pour eux, et souvent ils éloignaient ceux qui voulaient approcher ; mais Jésus exige qu'on laisse venir à lui les petits enfants. Les mères avaient compris la tendresse qu'il devait y avoir, dans le cœur du Messie, pour ces petits.

Et vous, Mères chrétiennes, offrez-vous vraiment vos enfants à Dieu ?

Trop souvent, les mères se font le centre de leur existence, elles les élèvent *pour elles-mêmes*, elles en tirent une sainte gloire.

Il ne faut pas être mère *pour ses enfants*. Sans doute,

la mère doit ses soins, sa vigilance, sa sollicitude, sa tendresse, ses sacrifices, tout cela doit être *donné à l'enfant*, mais tout cela ne doit pas *s'arrêter à l'enfant*.

Vous devez être mères *pour Dieu*. Votre honneur maternel doit être tourné vers Dieu, vers Jésus-Christ, votre créateur, votre sauveur, votre Tout ; il vous a donné des trésors de tendresse et de dévouement que vous devez dépenser pour lui.

Il faut donner ses enfants à Dieu d'une manière absolue, sans réserve, et pour toujours. Sans doute, vous versez dans leurs âmes la lumière, vous cherchez à leur inculquer le goût de la piété. mais pensez à ce que Dieu attend d'eux et de vous. Si Dieu manifeste un jour sa volonté sur eux pour vous les retirer, êtes-vous capables de dire : je les préparerai pour vous, faites-en ce que vous voudrez.

Ils ne sont pas à vous, ce n'est pas un don, c'est un prêt. Ah ! sans doute vous êtes responsables de ce prêt, et nul n'a le droit d'y toucher ; cependant, ne l'oubliez pas, vous les avez présentés au Seigneur, parce que vous savez qu'ils sont à lui. Si vous désirez, Mères chrétiennes, que Jésus impose ses mains paternelles sur la tête de vos enfants, préparez-les eux-mêmes à recevoir cette faveur. Jetez un regard en arrière, pour voir comment vous avez répondu à ce dessein de Dieu sur vos enfants, sur leur *éducation*.

Il est des mères pour qui le devoir de l'éducation se réduit à entourer simplement leurs enfants de toutes les lumières utiles, en se débarrassant sur d'autres du soin de la formation morale. Vous avez le droit et le devoir de chercher des auxiliaires, mais c'est vous qui avez les grâces nécessaires, les autres ne peuvent obtenir ces grâces que dans la mesure où vous voulez bien leur déléguer votre pouvoir en leur accordant votre confiance, sans vous désintéresser jamais de l'œuvre si importante de l'éducation. En un mot, vous n'êtes pas mères uniquement parce que vous avez donné le jour à vos enfants ; vous êtes surtout mères parce que vous avez des enfants à élever *tous les jours*. Parler, c'est bien, mais les paroles passent ; il faut à vos enfants des exemples qui empruntent une sorte de majesté à la grandeur de votre mission. Si vous voulez remplir votre rôle jusqu'au bout, quelque soit leur âge, il vous faut toujours présenter vos enfants à Jésus.

AUX JEUNES GENS

VIE SÉRIEUSE

Vous avez souvent entendu dire, mes amis, qu'il faut être sérieux pour faire œuvre solide et durable. Si cela est vrai pour les entreprises temporelles, c'est encore plus vrai pour toute entreprise spirituelle et spécialement pour l'exercice de la vie chrétienne.

Etre sérieux ! quel mot austère pour les jeunes gens ! Quel mot grave dans un siècle aussi léger que le nôtre ! Et pourtant, ce mot, il faut le prononcer et vous l'adresser, jeunes gens qui voulez vivre en chrétiens ; ce mot, il faut vous l'expliquer, et vous en faire accepter le sens pratique.

Qu'est-ce donc qu'une vie sérieuse, ou si vous aimez mieux.

Qu'est-ce que le sérieux de la vie ?

Le mot *sérieux* tire son origine de l'adverbe latin, *sero*, qui signifie *tard*. Appliqué aux personnes, il désigne quelqu'un qui n'agit point avec précipitation, d'une manière inconsiderée ; appliqué aux choses, il désigne celles qu'il ne faut faire qu'après avoir pris le temps de réfléchir.

M'inspirant de cette notion générale, je vous dis : le sérieux de la vie consiste à penser, à se déterminer se conduire et agir, non par impression, caprice ou humeur, non par entraînement ou par la force brutale des circonstances ; non d'après les apparences et les raisons extérieures des choses, mais d'après leur raison intime, leur convenance, leur moralité, leur utilité réelle, mûrement pensées et attentivement examinées.

Si, maintenant, je retiens cette notion générale et l'applique au sujet qui nous occupe, je vous dis encore : être sérieux, c'est avoir une conception vraie de la vie ; c'est y voir autre chose qu'une partie de plaisir, autre chose qu'une comédie où chacun est appelé à jouer son rôle ; c'est y voir un enchaînement de devoirs, de luttes, d'épreuves : devoirs qu'il faut remplir, luttes qu'il faut soutenir, épreuves qu'il faut accepter.

Précisons davantage encore.

Etre sérieux, c'est mettre sa conduite d'accord avec ces notions ; c'est être conséquent avec ces principes ; c'est agir conformément aux inspirations de la saine raison, de la conscience et de la foi.

Etre sérieux, c'est, par-dessus tout, accomplir le devoir, quelqu'il soit, l'accomplir loyalement, intégralement, persévéramment, le faisant passer avant le plaisir, sachant lui sacrifier ses préférences et ses répugnances, y donnant tout le soin, toute l'attention, tout le temps qu'il mérite et réclame.

Etre sérieux implique donc un ensemble de conditions s'appelant et se complétant mutuellement ; cela suppose la réflexion et l'attention, l'énergie et la générosité, l'esprit de suite et la stabilité.

En somme être sérieux n'est pas seulement une disposition d'esprit mais aussi une manière d'agir et une forme de la conduite s'harmonisant avec celle des pensées.

Il y a loin de l'esprit sérieux ainsi entendu à cet esprit superficiel et volage qui ne se plaît qu'aux frivolités, qui ne rêve que distractions et plaisirs, qui ne peut se fixer sur aucune question importante, qui ne songe qu'à s'étourdir pour oublier le devoir, pour se dérober à la lutte, aux nobles efforts.

Connaissez-vous ce trait de la vie de Garcia Moreno, le Président-martyr de la République de l'Equateur ? A vingt ans, il étudiait à Quito, se préparant, par un travail opiniâtre, à réaliser les nobles destinées que lui réservait la Providence, l'œil constamment fixé sur l'avenir, non en ambitieux, mais en homme de devoir. Un instant, le monde essaya de l'attirer : comment rester indifférent devant " ce jeune homme de grande taille, au front large, à l'œil noir, perçant, limpide et franc ? Rien qu'à le regarder toutes les sympathies lui sont acquises ; on l'arrache à ses livres, on le presse, on entend qu'il s'amuse : il se laisse entraîner de bonne grâce, se livre tout entier à l'amusement, et le voile en plein tourbillon. . . . Après quelques soirées de ce genre il se prend à réfléchir ; et, se ressaisissant avec sa fermeté habituelle : " La vie est trop courte, se dit-il, pour en perdre un seul jour en de telles futilités." Il s'enferme, il se rase la tête comme un moine, et dans l'impossibilité de sortir ainsi : " O mes livres, s'écrie-t-il, je vous reste fidèle,

bon gré mal gré, au moins pendant six semaines (1) ” Par cet acte, original autant qu’héroïque, Garcia Moreno venait de montrer ce que c’est qu’être sérieux.

Sachez-le bien, jeunes gens, sans esprit sérieux, il est impossible de gouverner sa vie, de régler ses goûts, de former son caractère, de diriger ses affaires, de parvenir à une position prospère, de demeurer fidèle à des traditions d’honorabilité.

Suivez le conseil que vous donne la sainte Ecriture : “ Abandonnez la légèreté de l’enfance ; vivez et marchez dans les voies de la sagesse et de la prudence. ” (2)

R. P. J. M. LAMBERT.



AUX JEUNES FILLES

LEUR INFLUENCE

Qu’est-ce que l’influence ? Quelle doit être la vôtre, Mademoiselle ?

Vous brisez un vase de parfum ; le parfum s’évapore, il se volatilise ; mais le vase sent bon encore, quelquefois longtemps après — influence. Vous arrivez dans un lieu ombreux à une heure où le soleil d’été darde ses flèches ; une sensation agréable rafraîchit vos tempes ; l’air qui se mêle à de brûlantes ardeurs, vous ne le palpez pas, mais vous en respirez les brises — influence. Les côtes de l’Océan approchent ; le sol, la végétation changent d’aspect ; expliquez cela par les infiltrations marines ou par des vents chargés de salure — influence. Une jeune fille quitte le pensionnat ; sa mise, ses pensées, tout en elle est modeste comme le milieu où elle a grandi ; mais voici de nouvelles lectures, d’autres fréquentations ; et la simplicité fait place à la coquetterie — influence. Je pourrais multi-

(1) Contemporains — Garcia Moreno. — (2) Prov. IX, 6.

plier les exemples ; l'influence est une action cachée, discrète ; on la rencontre partout, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, bien qu'elle suive un chemin couvert. Mais elle a beau ne pas mettre d'étiquette, son efficacité n'en est pas moins réelle.

Vous le comprenez, Mademoiselle, toute créature humaine, toute personne intelligente et libre, mêlée à la société qui l'entoure, doit réfléchir à la répercussion de ses actes. Votre âme résonnera, se projettera dans d'autres âmes proches et lointaines. Un problème se pose pour vous : quel est mon devoir dans le milieu social où je commence à vivre ? Afin de le résoudre, consultez-vous les théories du monde, les rêves de l'imagination, les divagations du roman ? Ce serait une grosse faute, et peut-être un irréparable malheur. Appelez-en à l'idée divine, au plan de la Providence, à votre éducation morale et religieuse, à tout ce que le Christ a fait en votre faveur ; vous ne verrez pas d'autre issue que cette réponse : Il me faut être une influence pour le bien, dans l'œuvre universelle du salut des âmes par la croix du Calvaire et le sang rédempteur. — Prenez conscience de cette responsabilité, ayez-en le sentiment profond, afin de remplir dans toute son étendue l'une de vos obligations sociales les plus rigoureuses, et de ne jamais regretter les conséquences même éloignées de vos actes.

Cette influence, cette action discrète, l'exercerez-vous uniquement en étant tirée à quatre épingles dans votre toilette, en sachant poser et marcher dans un salon, selon les préceptes de l'art ? Vous ne le croyez pas. Ne regrettez pas davantage de ne point briller en conversation et d'ignorer la musique. Il y a de toutes ces cultures chez un bon nombre de jeunes filles, et il ne vient pas à la pensée de qui les admire, les écoute, les applaudit, d'être meilleur. Soyez tout simplement vertueuse à la façon de la vieille morale qui est la vraie, parce qu'elle est l'unique. Les morales nouvelles ont le tort d'être des nouveautés, elles feront vite leur temps. Vous ne sauriez y puiser aucun prestige, aucune valeur d'influence. Parmi les charmes qui donnent du relief, un seul est durable, celui de l'âme par sa beauté morale. Les autres sont éphémères. *L'herbe sèche dans les champs et la fleur se flétrit*, dit l'Écriture. Ainsi en est-il de la fragile parure du printemps de la vie ; au bout de

quelques années, ce n'est plus qu'un souvenir, un regret, quand ce n'est pas un remords.

Voulez-vous vous asseoir sur un trône sans craindre l'une de ces Révolutions de palais qui font, de jeunes filles portées en triomphe, des femmes délaissées, malheureuses ? En tout et toujours, donnez le bon exemple ; marchez en ligne droite ; votre repos, votre intérêt personnel, vos goûts, subordonnez tout à votre devoir ; que rien ne compte de ce qui vous touche, dans les mobiles de vos actions ; surtout, abondez largement dans le sens des interprétations charitables de la conduite du prochain ; faites du support mutuel comme un coussinet de ouate, pour amortir les contacts ; que l'amour de Dieu soit le ressort de vos énergies, la source de vos tendresses. Ce sont là des parfums d'âme, Mademoiselle, qui chassent les odeurs de moisissures. Peut-être ne verrez-vous le monde qu'à travers un salon ? Mais enfin, vous le verrez et vous l'édifierez.

C'était dans une soirée. Frappé d'une expression de visage, quelqu'un disait : *En vérité, elle a la physionomie d'un jour de première communion.* (Nathalie Nariskin). Cette transpiration d'une vertu, dont rien d'amollissant n'altère le cristal, n'est-ce pas cette clarté sereine que vous devez irradier sans cesse ?

Mais c'est surtout dans le cercle fermé de la famille, que votre vie aura toute son influence si elle exhale la simplicité, la bonté, la vérité. Un jour, Louis XVI demandait à la princesse de Lamballe comment elle s'y prenait pour échapper aux critiques, aux médisances de la cour : *Hormis ceux que j'aime*, répondit-elle, *qui sait seulement que j'existe ?* Vous aussi, soyez une ignorée, ce qui ne veut pas dire une isolée. Avez-vous franchi l'un de ces seuils, êtes-vous entrée dans l'une de ces demeures, où se cache une jeune âme sensée, éclairée, active sans bruit, auxiliaire dévouée et discrète, qui sait essuyer des larmes ? Alors vous avez vu ce que peuvent la piété intelligente et le travail sérieux. C'est la lampe veillant sous l'albâtre et apaisant tout dans sa douce lueur. Inspirez cette sécurité d'affection ; allégez aux uns et aux autres le poids, les douleurs de l'existence ; soyez mère pour les petits, soyez sœur pour les grands frères ; soyez fille pour les bons vieux, et vous exercerez un arbitrage pacifique et une salutaire influence.

(Chemin d'ombre)

R. P. ROUCAU, O. P.

VARIÉTÉ

LE BUDGET DE LA CHARITÉ

Les Annales de la Propagation de la Foi publiaient en mai 1908 le compte-rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour l'année 1907. Relevons-y des chiffres consolants. (1)

En 1906, les recettes de l'Œuvre avaient été de	\$1,280.791.73
En 1907, elles se sont élevées à.....	1,328,879.54
Soit une augmentation de.....	48,087.81
En voici le détail :	
Diocèses d'Europe.....	\$1.040,027.66
“ d'Asie.....	1,558.86
“ d'Afrique.....	4.911.17
“ d'Amérique.....	276.967.62
“ d'Océanie.....	5,414.23
<hr/>	
Total des recettes pour 1907.....	\$1,328,879.54
Somme restant à la disposition du Saint-Père pour ses œuvres orientales.....	10,040.00
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'année 1906.....	191.17
<hr/>	
Total général.....	\$1,339,110.71

Ce qui frappe surtout, c'est que les pays tourmentés par les luttes religieuses n'ont point diminué leur secours à cette œuvre apostolique, et la France garde son rang d'honneur.

Voici le tableau des dépenses :

Missions d'Europe.....	\$ 116,083.92
“ d'Asie.....	604,422.50

(1) Pour la commodité de nos lecteurs, nous avons converti les monnaies européennes en monnaie du pays.

Missions d'Afrique.....	284,626.32
“ d'Amérique.....	91,479.60
“ d'Océanie.....	132,691.64
Frais de publication des Annales et autres imprimés.....	70,168.74
Frais d'administration tant en France qu'à l'étranger.....	11,478.45
Frais d'installation et entretien des délégations dans l'Amérique.....	14,189.35
	<hr/>
Total des dépenses pour 1907.....	\$1,325,140.52
Somme restant à la disposition du Saint-Père, pour ses œuvres orientales.....	13,880.00
Excédent des recettes pour servir aux premiers paiements de 1908.....	90.19
	<hr/>
Somme égale au total général ci-contre :....	\$1,339,110.71

ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

L'année 1907 a donné pour la Sainte-Enfance un total de 752,400 dollars, en augmentation de 12,200 dollars sur l'année précédente.

Voici la liste des pays qui ont donné plus de 20,000 dollars :

Allemagne.....	\$278,200.00
France.....	169,800.00
Belgique.....	91,200.00
Italie.....	50,600.00
Etats-Unis.....	32,400.00
Pays-Bas.....	31,400.00
Autriche-Hongrie.....	30,800.00
Suisse.....	20,800.00

L'Allemagne tient la tête dans cet élan de charité ; la France vient en second rang, et cette année ses recettes ont dépassé de 14,000 dollars celles de l'année précédente. Un seul diocèse, celui de Cambrai, a donné 16,400 dollars.

Si l'on additionne ce que l'on recueille pour la Propagation de la Foi et pour la Sainte-Enfance, on trouve un total d'environ deux millions de dollars, sur lesquels la

France a donné 800,000 dollars, l'Allemagne, (y compris l'Alsace-Lorraine) 400,000, et les Etats-Unis, 200,000. Ce n'est qu'une goutte d'eau en comparaison de ce que reçoivent les missions protestantes, mais tout leur or ne saurait remplacer l'assistance divine, la grâce du Saint-Esprit qui accompagne les prêtres et religieux catholiques, et leur fait produire de si nombreuses conversions et des fruits si abondants de sanctification.

(De l'Annuaire Pontifical, année 1909)



CHRONIQUE

ITALIE.—ROME.

Par deux décrets datés du 12 mai, la Sacrée Congrégation des Rites confirme le culte immémorial rendu au serviteur de Dieu Frédéric de Ratisbonne, des Ermites de Saint-Augustin, et introduit la cause de béatification du Vénérable Placide Baccher, prêtre séculier du Tiers-Ordre de S. Dominique, recteur de l'ancienne église du S. Nom de Jésus, à Naples.

NUSCO.

Le nouvel évêque de cette ville, dans l'archidiocèse de Salerne, est Mgr. Hyacinthe Scapardini, de l'Ordre de Saint-Dominique.

BELGIQUE.—KAIN.

Au couvent des Dominicains du Saulchoir a été célébré, le 22 juillet dernier, le chapitre Provincial de la Province de France. Le T. R. P. Boulanger a été réélu Provincial. C'est la troisième fois que la confiance de ses frères l'élève à cette charge. Nous prions pour lui, et nous lui offrons, avec nos félicitations, nos plus sincères souhaits.

CANADA. — QUEBEC.

C'est dans l'intimité de la chapelle des Sœurs Dominicaines attachées au Séminaire que la messe solennelle de notre Bienheureux Père a été célébrée. Le T. R. P. Hage, Vicaire-Général, officia, assisté des RR. PP. Miville, comme diacre et Doyon, comme sous-diacre. L'officiant lui-même prononça le panégyrique et montra tout spécialement en saint Dominique son amour pour les âmes. Après la messe et le sermon, eurent lieu plusieurs cérémonies de prise d'habit et de profession : Melle Caroline Leclerc, de St-Jean-Port-Joli, a pris le saint habit et a reçu en religion le nom de Sr. Marie du Sacré-Cœur ; Mlle Adina Landry de Fall-River, en religion Sr. Dominique, a fait profession, et Melle Denise Auger, de St-Edouard de Lotbinière, en religion Sr. Marie du Carmel, a renouvelé ses vœux temporaires.

Le soir, dans la chapelle des Pères Dominicains, les Tertiaires et amis de l'Ordre s'étaient réunis pour entendre le R. P. Coûet qui prêcha sur l'apostolat de notre Bienheureux Père, et pour recevoir la bénédiction du S. Sacrement.

ST-HYACINTHE.

La fête de Saint Dominique a été célébrée cette année avec autant d'éclat que de piété, dans notre couvent de St-Hyacinthe. Suivant une tradition séculaire, les Révérends Pères Franciscains s'étaient chargés de la partie religieuse, affirmant ainsi l'union intime et la fraternité des deux Ordres : le T. R. Père Raymond, gardien du couvent de Montréal, officiait. Le sermon, cependant, fut donné par un Sulpicien de Montréal, M. l'abbé P. Richard, desservant à l'église St-Jacques. La vie contemplative et la vie apostolique du grand moine castillan servirent de thème à un vibrant discours du jeune abbé que l'on considère à bon droit comme un des meilleurs représentants de l'éloquence française en Canada.

COUVENT D'OTTAWA

La fête de St-Dominique, précédée d'un Triduum préparatoire de prédication et de prières, a été célébrée avec sa solennité traditionnelle. L'événement le plus remarquable fut la réception dans la Fraternité des hommes du Tiers-Ordre de St-Dominique de sept nouveaux membres et la profession d'une vingtaine de Frères.

On ne saurait trop souhaiter à ce groupe de nouveaux "chevaliers de la foi," successeurs des "Frères de la Milice de Jésus-Christ" de devenir une phalange nombreuse et puissante. Il faut se rappeler que les hommes ont été les premiers initiateurs du Tiers-Ordre dominicain, les premiers nés dans la pensée de notre Bienheureux Père. Les femmes, au début, n'étaient admises que comme les associées ou les aides des Frères. Ceux-ci, dans la suite, se sont peut-être trop laissés dépasser par leurs Sœurs. Puissent-ils reprendre leur place et revenir au premier rang par le nombre, la piété et le zèle !

C'est le souhait et la prière que nous adressons à St-Dominique au soir de sa fête.

TROIS-RIVIÈRES.

Chez les Sœurs Dominicaines du Rosaire, la Saint Dominique fut célébrée avec un éclat inaccoutumée. La retraite annuelle prêchée par le Révérend Père R. Hamel, O. P. avait préparé les cœurs à cette solennité.

A la suite de la messe conventuelle dite par le Révérend Père Augustin O. F. M., eut lieu la cérémonie toujours si belle d'une profession religieuse.

Sr. Louis Bertrand, née Mathilda Martin, de St-Roch de Québec, prononçait ses vœux temporaires. Ce fut le Révérend Père R. Hamel, O. P. qui présida et donna le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, ce fut un fils du Séraphique d'Assise, qui chanta la gloire de N. B. Père St-Dominique. Il s'acquitta de sa noble tâche avec un talent qui attira l'admiration des nombreux assistants.

Le salut du S. Sacrement termina cette fête de famille qui laissera dans les cœurs un bien doux souvenir.

BIBLIOGRAPHIE.

CHANTS SÉCULAIRES, par le R. P. VALENTIN M. BRETON, O. F. M. Recueil de poésies, en vente à l'Hôtel-Dieu de Montréal, au profit de l'Institution. (Prix : \$1.00.)

Nous publierons plus tard une appréciation de l'ouvrage.